

Réunion publique dédiée au Règlement local de publicité

La commune de Chambly élabore son règlement local de publicité (délibération du Conseil municipal du 15 avril 2024).

Afin de vous présenter le projet de règlement, une réunion publique est organisée le **lundi 3 mars 2025 à 18H en mairie - Salle François-Mitterrand**. L'entrée y est accessible à toutes et tous.

[Le projet de règlement](#) est mis à disposition depuis le 29 janvier 2025 sur le site internet de la commune et auprès de l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture au public (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H00 à 12H30 & de 13H30 à 17H00, le jeudi de 9H00 à 12H30).

Afin de recueillir les avis, sont mis à disposition une adresse courriel [urbanisme@ville-chambly \[dot\] fr](mailto:urbanisme@ville-chambly.fr) ([urbanisme\[at\]ville-chambly\[dot\]fr](mailto:urbanisme@ville-chambly.fr)) ainsi qu'un registre accessible auprès de l'accueil de la mairie aux heures mentionnées ci-dessus.

Pour consulter l'ensemble des pièces du projet de règlement, [cliquez ici](#).

Publié le 24 janvier 2025